

AU THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG, LA DIRECTION DÉCLARE LA GUERRE AUX REPRÉSENTANT·ES DU PERSONNEL

**Camarades,
salarié·es du TNS,**

**Nous faisons face
aujourd'hui à une attaque
d'une gravité inédite contre
nos droits collectifs et
les libertés syndicales au sein
du Théâtre National de Strasbourg.**

**Depuis plusieurs semaines,
la direction du TNS cherche à casser
les instances représentatives
du personnel. Et pour ce faire,
elle s'attaque frontalement à
notre déléguée syndicale
SUD Culture.**

**DISCRIMINATION
SYNDICALE**

**REPRESSION DE
LA CONTESTATION**

Sud Solidaires
CULTURE



LES FAITS PARLENT D'EUX-MÊMES : UNE STRATÉGIE CALCULÉE POUR FAIRE TAIRE LA CONTESTATION

1. Discussion houleuse autour des tournées à l'international :
alors que les conditions de travail et les droits des salarié·es étaient en jeu,
notre déléguée syndicale a défendu vos intérêts face à une direction sourde à toute critique.

2. Dépôt d'un préavis de grève : pour se faire entendre, un préavis a été déposé.
Une action légitime, encadrée par la loi. Mais la direction a choisi l'affront.

3. Délations internes et externes : notre déléguée a été ciblée, isolée, dans une logique de dénigrement
qui vise à l'affaiblir personnellement et syndicalement.

4. Mandatement d'un huissier de justice : la direction a payé un huissier pour monter un dossier à charge.

5. Remise du dossier à la direction le 13 juin : un rapport à charge, prêt à être dégainé au moment opportun.

6. Stratégie du silence et du timing : la direction attend la fin de la saison
et le lancement de la suivante pour annoncer à notre collègue...
un projet de licenciement pour faute grave.

✗ UNE FAUTE GRAVE ? NON :

Ce que l'on cherche à faire passer pour une faute grave,
c'est en réalité le crime d'avoir osé défendre les droits des salarié·es.

**Cette manœuvre vise à intimider l'ensemble du personnel, à faire taire la contestation,
à détruire la représentation syndicale, et à imposer un management autoritaire.**

👊 NE NOUS LAISSONS PAS FAIRE

Nous appelons tous les salarié·es du TNS, syndiqué·es ou non, à faire bloc :

- **Contre les atteintes aux libertés syndicales,**
 - Pour la protection de notre déléguée,
 - Pour le respect de nos droits collectifs,
- **Pour un dialogue social digne d'un établissement public culturel.**

📣 SUD Culture Solidaires exige :

- **L'abandon immédiat de toute procédure de licenciement contre la déléguée syndicale,**
- **La transparence sur les méthodes employées (mandatement d'huissier, utilisation de témoignages à charge),**
 - **Le respect des représentant·es du personnel,**
 - **Et la reprise d'un dialogue social sincère.**

🔴 UNE ATTAQUE CONTRE UNE MILITANTE EST UNE ATTAQUE CONTRE NOUS TOUS

**Organisons-nous. Résistons collectivement.
Les libertés syndicales ne sont pas négociables**

Ensemble, défendons nos droits, nos collègues, notre dignité.